

LJ AU PLAISIR DES SAVEURS - SELARLU MARTIN - Vente aux enchères publiques d'un fonds de commerce  
VENTE DU 21/03/2024

Liquidation Judiciaire de la société SARL AU PLAISIR DES SAVEURS immatriculée au registre du commerce  
Selon jugement du Tribunal de Commerce de Lyon en date du 29 novembre 2023  
En vertu d'une ordonnance du Juge commissaire en date du 15 janvier 2024

MISE A PRIX : 15.000 €

S'appliquant :

- 1°) Aux éléments incorporels (clientèle, achalandage, droit au bail) à concurrence de 50 %
- 2°) Aux éléments corporels (matériel de commerce servant à l'exploitation) à concurrence de 50 %

AU COMPTANT – FRAIS EN SUS

Pour tout ce qui concerne cette adjudication, élection de domicile est faite chez la SELARLU MARTIN 20 boulevard  
la société SARL AU PLAISIR DES SAVEURS, seule habilitée à recevoir les oppositions.

INVENTAIRE COMPLET SUR :

<https://www.interencheres.com/materiels-professionnels/lj-au-plaisir-des-saveurs-selarlu-martin-vente-aux-en>

Le cahier des charges contenant les clauses et conditions de la vente a été dressé par la SELAS 2C PARTENAIRES  
:

<https://dataroom.2c-partenaires.com/171>

Pour visiter, s'adresser à la SELAS 2C PARTENAIRES, Commissaires-priseurs judiciaires à LYON.

Consignation pour enchérir 10.000€ par chèque de banque à l'ordre de la SELAS 2C PARTENAIRES au plus  
de consultation du cahier des charges.

Règlement comptant frais légaux en sus 14,28 %.

Frais préalables et post-vente à la charge de l'acquéreur.